

Couplage EPP - Diplômes d'Université

Etat actuel de la réflexion au
sein de FMC-EPP-Université

P. Disdier, J.D. de Korwin

Deux évaluations pour deux finalités différentes

- Evaluation certificative
 - Sommative ou normative
 - Diplôme d'Université (DU, DIU, CEU, autres)...
- Evaluation formative
 - Action de FMC non diplômantes
 - Programmes d'EPP...

Un mariage de raison

- Entre un Diplôme Universitaire (FMC)
- Et une Attestation de réalisation d'une action/programme (EPP)

Diplôme d'Université suivi d'un GPP

- **Acquisition d'une nouvelle compétence**
 - Une formation diplômante professionnalisante
 - *Catégorie 3 du barème actuel de FMC*
 - Une mise en pratique
 - Une évaluation intégrée dans la pratique de la nouvelle compétence
- **Exemple**
 - DIU d'ophtalmologie pour les médecins généralistes
 - Suivi d'un GPP « ophtalmologie pour les médecins généralistes »

GPP suivi d'un Diplôme d'Université

- **Perfectionnement au sein d'une compétence déjà exercée**
 - Une évaluation formative déterminant un besoin de formation dans le cadre d'un programme d'EPP
 - Un Diplôme d'Université venant étayer les compétences
 - *Catégorie 1 du barème actuel de FMC*
- **Exemple**
 - Constatation d'un besoin de formation en allergologie lors d'un GPP de pneumologie
 - Inscription au DU « Santé et Habitat »

GPP au sein d'un Diplôme d'Université

- **DU, DIU, CEU structuré en modules**
 - de catégorie 1 (formation continue)
 - ou de catégorie 3 (formation professionnalisante)
- **Une « revue de dossiers » provenant des participants inscrits au Diplôme**
 - au début, au milieu et à la fin de la formation
 - Avec guidance dans le choix des référentiels
 - Suivi d'indicateurs de pratiques (TCS notamment)
 - Par le(s) enseignant(s) responsable(s) du Diplôme